



LUTTE CONTRE LES HARCÈLEMENTS

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas à l'abri du harcèlement sexuel, morale et discriminatoire. Consciente de ce phénomène, l'**UVSQ** **tient à affirmer son engagement pour la lutte contre ces types de harcèlement** dont peuvent être victime les étudiantes et étudiants, à travers la **création d'une cellule de veille et d'alerte ainsi que la mise en place de référents harcèlement qui ont été formés par l'Association européenne contre la Violence faite aux femmes au travail.**

La **cellule d'écoute, de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de harcèlement discriminatoire ou victime d'acte de violence** s'adresse à l'ensemble des étudiants et étudiantes, victimes d'actes de harcèlement discriminatoire (sexiste, raciste, homophobe, transphobe...), de harcèlement sexuel, d'un acte de violence physique ou verbale, d'une pression morale...

L'UVSQ souhaite ainsi réduire les risques psychosociaux et lutter contre toute forme de discrimination.

» Tous les documents à votre disposition :

Prévention et lutte contre les harcèlements discriminatoires

**VOUS VIVEZ UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ?
VOUS ÊTES TÉMOIN D'UNE SITUATION GÊNANTE ?
VOUS AVEZ UN DOUTE ?**

Contactez la cellule :

stopetu@uvsq.fr

Des référents à votre écoute

L'UVSQ a mis en place un **réseau de référents à votre écoute** : personnels administratif, infirmiers et infirmières, médecin de prévention, assistante sociale. Ils ont été formés par l'Association européenne contre la Violence faite aux femmes au travail. Ce réseau de référents vient compléter les personnes ressources auprès desquelles il est déjà possible de prendre contact en cas de harcèlement discriminatoire : responsable de composante, organisation syndicale, médecin traitant, CHSCT.

Les missions des référents et référentes :

- » Répondre aux différents besoins d'information des plaignants et plaignantes.
- » Accompagner les plaignants et plaignantes dans le respect de la confidentialité et de la volonté des personnes.
- » Alerter la cellule de veille et d'alerte ou d'aider le plaignant ou la plaignante à prendre contact avec la dite cellule.

Pour les contacter : stopetu@uvsq.fr

Cellule de veille et d'alerte

Composée de :

- » Médecin du SUMPS,
- » Assistance sociale du CROUS,
- » Vice-présidente Parité-égalité.

Le rôle de la cellule de veille et d'alerte est de :

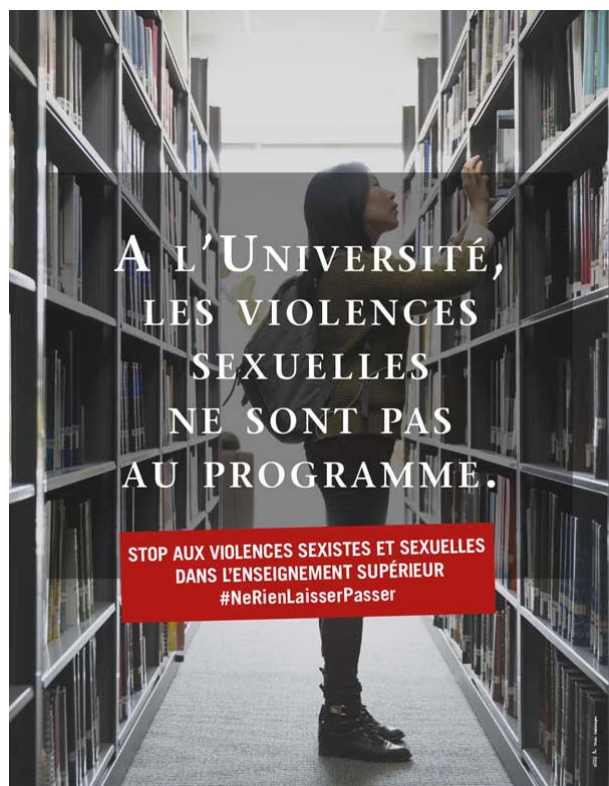
- » recevoir, d'écouter et de conseiller le plaignant et la plaignante.
- » recevoir, d'écouter et de conseiller la personne mise en accusation.

» saisir la Présidence.

» informer le CHSCT et le/la chargé.e de mission à la parité et à l'égalité réelle qu'elle a été saisie.

» réaliser un diagnostic de la situation et de qualifier les faits en suivant la procédure.

Pour les contacter : stopetu@uvsq.fr



CAMPAGNE SOUTENUE PAR
LES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES
ET LES CONFÉRENCES D'ÉTABLISSEMENTS



POUR EN SAVOIR PLUS :
etudiant.gouv.fr



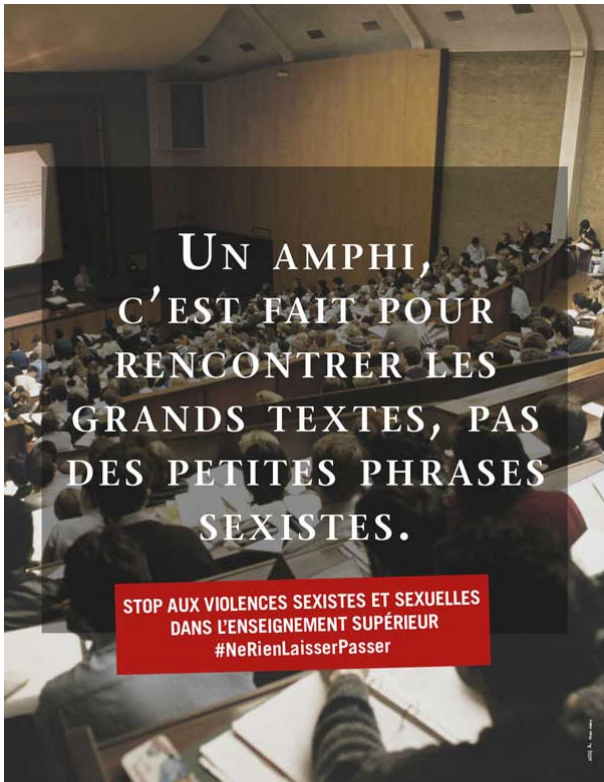
UNE SOIRÉE
D'INTÉGRATION,
C'EST FAIT POUR
FAIRE CONNAISSANCE
AVEC SA PROMO,
PAS AVEC LES
VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES.

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
#NeRienLaisserPasser

CAMPAGNE SOUTENUE PAR
LES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES
ET LES CONFÉRENCES D'ÉTABLISSEMENTS



POUR EN SAVOIR PLUS :
etudiant.gouv.fr



UN AMPHI,
C'EST FAIT POUR
RENCONTRER LES
GRANDS TEXTES, PAS
DES PETITES PHRASES
SEXISTES.

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
#NeRienLaisserPasser

CAMPAGNE SOUTENUE PAR
LES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES
ET LES CONFÉRENCES D'ÉTABLISSEMENTS



POUR EN SAVOIR PLUS :
etudiant.gouv.fr

Stop aux violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur

La violence n'est pas que physique, elle peut être morale et tout aussi traumatisante.

Sensibiliser au harcèlement sexuel grâce à la métaphore de la tasse de thé

La vidéo date de mai 2015 mais reste toujours d'actualité, ce spot de sensibilisation a été diffusé par Blue Beat Studios.

La vidéo est en anglais et commence ainsi "**Si vous avez encore du mal à comprendre la notion de consentement, imaginez qu'au lieu de démarrer une relation sexuelle avec une personne, vous lui préparez une tasse de thé.**"

En cas de doute, pensez donc à la tasse de thé !

Numéros d'appel

Numéros d'appel nationaux et associations

» **08 Victimes**

08 842 846 37

Numéro non surtaxé, disponible 7 jours sur 7

» **Défenseur des droits**

09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

» **Site gouvernemental sur le harcèlement sexuel**

www.stop-harcelement-sexuel.gouv.fr

» **Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT)**

Permanence téléphonique: 01 45 84 24 24 (du lundi au vendredi, 9h30-15h)

www.avft.org

» **CLASCHEs** (Collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur)

www.clasches.fr

» **SOS Racisme**

Contactez le pôle juridique de SOS Racisme au 01 40 35 36 55

Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h30 à 13h00

<https://sos-racisme.org/racisme-au-quotidien-ce-quil-faut-savoir-pour-se-defendre/>

» **SOS Homophobie**

Ligne d'écoute anonyme : 01 48 06 42 41 (pas d'écoute les jours fériés)

Lundi à vendredi : 18h - 22h / Samedi : 14h - 16h / Dimanche : 18h - 20h

<https://www.sos-homophobie.org/nous-contacter>

» **Ni Pute Ni Soumise**

Accueil et écoute des victimes :

» physiquement, du lundi au vendredi de 10h et 17h, le samedi sur RDV au 80 rue de Paris à Montreuil (métro 9 station Croix de Chaveau sortie place du Marché)

» téléphoniquement tous les jours de 10h à 17h au 09 73 62 97 00

» numériquement tous les jours sur infpns@gmail.com

<https://npns.eu/permanence-daccueil/>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Téléchargez le Guide d'information sur le harcèlement sexuel (PDF) édité par l'Université Paris-Saclay.